



ENQUÊTE PUBLIQUE

Du 20 novembre au 22 décembre 2023

Projet éolien de **Chatenet-Colon**

LETTRE D'INFO N°4 · Novembre 2023

Photo d'illustration

Eolise est une société spécialisée dans le **développement de projets éoliens et photovoltaïques**. Localisée à Chasseneuil-du-Poitou, elle conduit des projets en Nouvelle-Aquitaine et Centre-Val de Loire.

Eolise profite donc d'un **ancrage local**, mais aussi d'une **solide expérience dans le développement de projets d'énergies renouvelables**, grâce au savoir-faire de ses fondateurs, actifs dans ce domaine depuis 20 ans.

L'équipe d'Eolise travaille sur le **développement d'un projet éolien sur la commune de Saint-Pardoux-le-Lac, entre Chatenet-Colon et l'autoroute A20**. Ce projet, détaillé ci-dessous, a fait l'objet de nombreux échanges avec l'équipe municipale.



Baptiste WAMBRE, *Responsable développement d'Eolise*

Après une prise de contact en 2016, Eolise a lancé le projet en 2017, en accord avec les élus de la commune de Saint-Pardoux. Les **emplacements des éoliennes ont été déterminés avec les élus**, sur des parcelles gérées par la commune, afin que le **projet bénéficie pleinement à la collectivité et ses habitants**. Des études de terrains ont alors été menées (faune, flore, paysage, acoustique) et des réunions publiques et présentations en conseil municipal ont eu lieu. Trois lettres d'information ont aussi été distribuées.

Eolise se félicite des bons échanges entretenus avec la commune et les élus de Saint-Pardoux-Le-Lac, qui permettent d'avancer sur ce projet et de l'enrichir avec **une réflexion sur un projet de circuit énergétique**.



HORAIRES DES PERMANENCES

Mairie principale de Saint-Pardoux-Le-Lac à Roussac

- Lundi 20 novembre 2023, de 9h à 12h
- Mardi 28 novembre 2023, de 9h à 12h
- Jeudi 14 décembre 2023, de 9h à 12h
- Vendredi 22 décembre 2023, de 9h à 12h

Maire déléguée de Saint-Pardoux-Le-Lac à Saint Pardoux

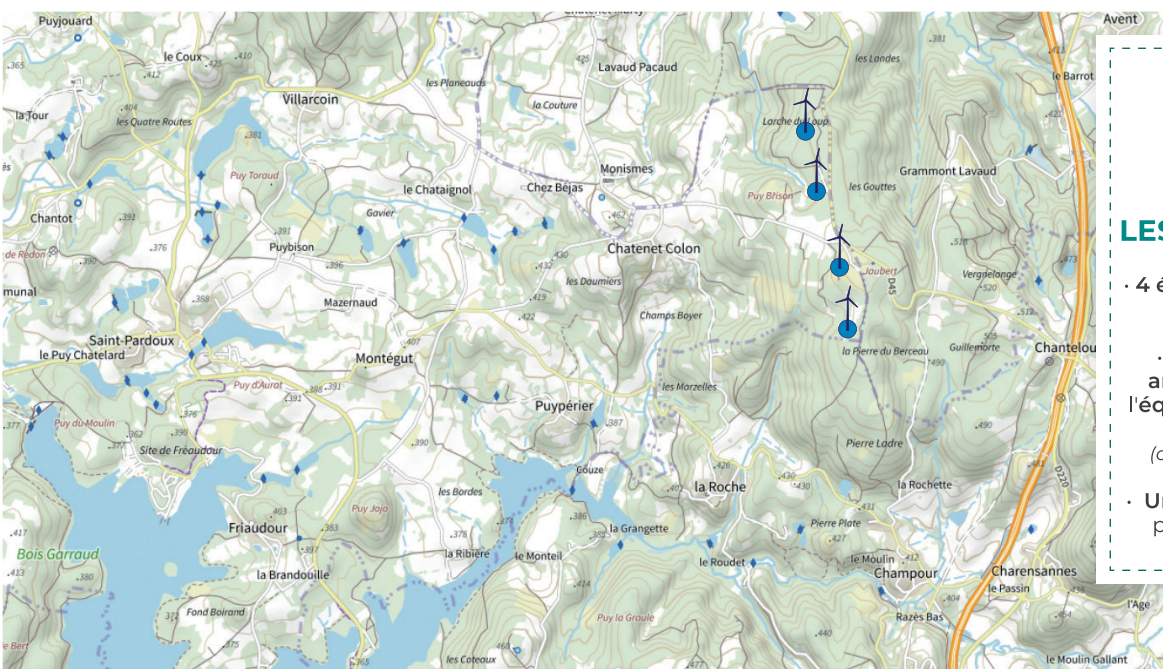
- Samedi 25 novembre 2023, de 9h à 12h
- Mercredi 6 décembre 2023, de 14h à 17h



LES ATOUTS DU PROJET

- **4 éoliennes** alignées et parallèles à l'autoroute.
- Une **production électrique annuelle** de 36 500 MWh / an, l'équivalent de la consommation de **plus de 7000 foyers** (chauffage et eau chaude inclus).
- Un **projet d'autoconsommation** pour proposer une électricité moins chère aux riverains.

Les détails du projet sont disponibles sur www.eolise.fr/projets/chatenet-colon/



L'ENQUÊTE PUBLIQUE : COMMENT Y PARTICIPER ?



Photomontage du Parc éolien de Châtenet-Colon réalisé à la sortie Nord du hameau de Puyperier, sur la route entre Puyperier et la D103.

Du 20 novembre au 22 décembre 2023, les habitants, élus, commerçants, associations, etc. des communes concernées par le projet sont **invités à consulter le dossier et participer à l'enquête publique**.

Pour cela, vous pouvez vous rendre **aux permanences du commissaire-enquêteur en mairie**. Le dossier sera consultable intégralement en mairie et sur le registre dématérialisé : www.registre-dematerialise.fr/4953

Vous pourrez **contribuer à l'enquête publique sur le registre disponible en mairie**, par **courrier (adressé à la mairie de Roussac)**, sur le registre dématérialisé ou bien en envoyant un **e-mail à l'adresse enquete-publique-4953@registre-dematerialise.fr**

Le Préfet rendra ensuite la décision par arrêté préfectoral au printemps 2024.



UN PROJET ADAPTÉ AU TERRITOIRE

Le projet éolien de la Châtenet-Colon s'intègre particulièrement bien aux caractéristiques du territoire.

Les **quatre éoliennes** en projet seront **alignées** sur les altitudes de la zone d'étude, **entre le hameau de Châtenet-Colon et l'autoroute A20**. L'emplacement des éoliennes a été favorisé **sur des parcelles gérées par la commune**, afin de maximiser le partage des retombées économiques locales.

En fin de vie du parc, les parcelles seront remises en état après le **démantèlement complet des éoliennes** (conformément à la réglementation française).



PROPOSER UNE ÉLECTRICITÉ MOINS CHÈRE AUX RIVERAINS

Eolise travaille avec les élus de la commune de Saint-Pardoux-le-Lac, pour **proposer localement une électricité moins chère aux riverains du projet**.

Deux réunions, ouvertes aux communes voisines, ont eu lieu pour présenter cette **initiative, qui pourrait prendre la forme d'une opération d'autoconsommation collective**. Cette opération permettrait aux habitants intéressés et aux collectivités locales de **consommer une électricité locale, à tarif réduit (avec une baisse de la facture d'électricité de 25% en moyenne)**.



DES RETOMBÉES ÉCONOMIQUES ET DE L'EMPLOI LOCAL

L'installation d'un parc éolien sur un territoire est soumise à différents impôts et **génère donc des revenus** locaux, qui bénéficient ensuite aux riverains.

La fiscalité liée au projet représentera chaque année environ **150 000 € pour le territoire** (répartis entre la commune et la communauté de communes). **Ces revenus sont annuels et dureront 25 ans**, soit la durée d'exploitation du parc. **La commune percevra aussi un loyer de 32 000 euros par an**, pour la location des parcelles qui accueilleront les éoliennes.

Dans le département, des **emplois** seront également **pérennisés et créés dans différents secteurs**, pendant le chantier puis durant toute la durée d'exploitation, par exemple les emplois locaux de techniciens de maintenance des éoliennes.

QUELLE EST LA PRODUCTION D'UNE ÉOLIENNE ?



La production d'une éolienne **dépend de sa taille, de sa localisation et du vent qui en dépend**, ainsi que de sa puissance.

En moyenne, une éolienne **produit de l'électricité 85% du temps** mais pas toujours au maximum de sa puissance. Le mât de mesure de vent, installé sur site a permis de connaître avec précision les caractéristiques du vent sur le site.

Ainsi, sur ce projet, les 4 éoliennes permettront de **produire chaque année l'équivalent de la consommation électrique de plus de 7000 foyers** (eau chaude et chauffage inclus).



VOUS SOUHAITEZ NOUS FAIRE PART DE VOTRE INTÉRÊT, POSER UNE QUESTION, APPORTER UNE SUGGESTION ? CONTACTEZ NOUS !

Marc-Alexandre GUILBARD · Chef de projet · Baptiste WAMBRE · Responsable développement ·

Téléphone : **05 49 38 88 25** · Courriel : l.siroth@eolise.fr

Eolise SAS · 3, av. Gustave Eiffel · 86 360 Chasseneuil-du-Poitou

Cette lettre d'information est diffusée aux habitants des communes d'implantation potentielle et voisines, hors boîtes aux lettres "stop pub".